



Lorsqu'il évoque la construction de sa première mini-maison, son visage s'illumine : « J'ai voulu qu'elle soit très lumineuse. Avec les tiny houses, on peut tout faire ! Je peux vraiment m'adapter aux clients. Il y a une multitude de choix. » Photo Progrès/Yves SALVAT



Avec 22 m<sup>2</sup> et un petit étage, il y a la possibilité de faire six couchages. Photo Progrès/Yves SALVAT

## CHAMBLES

# Tiny houses : il fabrique des mini-maisons made in Loire à 45 000 euros

**À 40 ans, Sylvain Stawicki s'est lancé un défi : construire des tiny houses. Face à la flambée des prix de l'énergie, cette initiative de mini-maisons made in Loire est la bienvenue. En fonction des besoins de ses clients, le patron de Multi Tiny peut adapter cette habitation insolite en mini-maison, studio de jardin ou en chambres à louer.**

Dès les premiers pas dans la tiny house, une odeur de bois et de chaleur nous enveloppe. Le concepteur, Sylvain Stawicki, dévoile les coulisses de sa première tiny house de style scandinave. « Il y a deux ans, je me suis dit "Je veux faire quelque chose de chez moi et de mes mains" », raconte Sylvain, qui a grandi dans le garage de son père, plombier, chauffagiste, zingueur.

**« Plus simple, plus écologique et surtout plus abordable »**

Depuis tout petit, Sylvain s'est toujours passionné pour la création et la fabrication. Au fil de ses différents métiers : visiteur médical, marchand de biens, chargé d'affaires pour une société de plomberie... son rêve ne le quitte pas. En 2020, il franchit le pas et se lance dans l'aventure... construire des tiny houses : « Je voulais créer un habitat plus simple, plus économique, plus écologique et surtout plus abordable ! »

Lorsqu'il évoque la construction de sa première mini-maison, son visage s'illumine : « J'ai voulu qu'elle soit très lumineuse. Elle est à destination de la

location Airbnb. Avec 22 m<sup>2</sup> d'habitat dont un petit étage, on a la possibilité de faire six couchages. Avec les tiny houses, on peut tout faire ! Je peux vraiment m'adapter aux clients. Il y a une multitude de choix. »

Mais il existe tout de même quelques règles à respecter : « Si en France, la tiny house ne nécessite pas de permis de construire, elle ne doit pas dépasser 4,20 mètres en hauteur et 2,50 mètres en largeur. On peut aller jusqu'à 12 mètres de long. Quant au poids, elle ne doit pas aller au-delà des 3,5 tonnes. » Au final, le choix du matériel est très important. « J'utilise un maximum de matériaux naturels et locaux. Pour l'isolation, j'utilise de la laine de Mëtisse : c'est du coton recyclé ainsi que du lin, du chanvre et du coton. Pour ce sol, j'ai utilisé du pin et pour les murs, le contreplaqué c'est du peuplier. »

**« Je connais des personnes qui ont fait le tour de l'Europe avec leur tiny house »**

Ses clients peuvent choisir de transformer la tiny house en studio de jardin, c'est-à-dire sans la remorque : « L'un de mes clients m'a demandé une tiny house de plain-pied, avec un grand bureau, un canapé-lit et une douche. Il est en télétravail à 90 % et il veut être tranquille. Il l'installera à côté de sa maison. Et le week-end, sa famille, ses amis peuvent venir y dormir. D'autres clients veulent créer des chambres d'hôtes. J'ai actuellement douze devis en cours. J'ai des gens qui m'ont appelé de



Sylvain Stawicki, le créateur de l'entreprise Multi Tiny entre dans sa Tiny House de 14 m<sup>2</sup> au sol.

Photo Progrès/Yves SALVAT

Dordogne mais aussi de Belgique car, là-bas, les prix sont plus chers. En studio de jardin, elle est à 45 000 euros. Avec la remorque, c'est 5 000 euros de plus. »

Les plus grands rêveurs, eux, pensent au voyage. « Je connais des personnes qui ont fait le tour de l'Europe avec leur tiny house », termine le constructeur. À chacun de définir ses envies.

Anne-Laure NEGRO

Multi Tiny : 06.62.77.49.79.  
Mail : multitiny@gmail.com

## Les tiny houses, un mouvement né aux États-Unis

« Cela fait un moment que je suis le mouvement des tiny houses. Il est né en 2003, aux États-Unis », entame Sylvain Stawicki. C'est là que les premières mini-maisons sont nées. Le but ? « Créer une habitation moins chère. Ces constructions se sont développées avec la crise des subprimes en 2007. » Une crise financière liée à l'excès d'endettement des particuliers. Ces maisons moins chères correspondent aux nouveaux critères financiers. « Il y avait beaucoup de jeunes américains qui vivaient dans le jardin de leurs parents. »